

**Arrêté du 22 janvier 2021 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de
Grenoble**

NOR : JUSB2102677A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des
organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des
services administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter du 1^{er} mars 2021, mis fin aux fonctions de Madame Martine BOULOGNE (VALERI), secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse titulaire du service administratif régional de la cour d'appel de GRENOBLE.

Article 2

Il est, à compter du 26 février 2021, mis fin aux fonctions de Madame Corinne GIROULT (FANTIN), secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse suppléante du service administratif régional de la cour d'appel de GRENOBLE.

Article 3

Madame Caroline CORTES (COSOTTI), adjointe administrative, est, à compter du 1^{er} mars 2021, nommée régisseuse titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de GRENOBLE.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de GRENOBLE, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 22 janvier 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,

Aude TORCHY

